
**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le mardi 2 juin 2015 à 19 h
Centre Roussin situé au 12125, rue Notre-Dame Est, salle Raymond-Mayer**

PRÉSENCES :

Monsieur le conseiller Manuel Guedes, conseiller d'arrondissement
Monsieur le conseiller Giovanni Rapanà, conseiller de la ville
Monsieur le conseiller Richard Guay, conseiller de la ville
Madame la mairesse Chantal Rouleau, mairesse d'arrondissement
Madame la conseillère Suzanne Décarie, conseillère de la ville
Madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine, conseillère d'arrondissement
Monsieur le conseiller Gilles Déziel, conseiller d'arrondissement

AUTRES PRÉSENCES :

Madame Dany Barbeau, avocate, directrice d'arrondissement
Me Alain R Roy, secrétaire d'arrondissement
Madame Julie Boisvert, secrétaire d'arrondissement substitut

CA15 30 06 0138

OUVERTURE - SÉANCE

À 19 h 07

Il est proposé par madame la conseillère Suzanne Décarie

appuyé par monsieur le conseiller Richard Guay

et unanimement résolu :

QUE la présente séance soit ouverte.

ADOPTÉ

10.01

MOT D'OUVERTURE DE LA MAIRESSE

Madame la mairesse, Chantal Rouleau souhaite la bienvenue aux personnes présentes ainsi qu'aux directeurs de services et employés de l'arrondissement.

Madame Rouleau invite les citoyens intéressés à faire partie d'un comité consultatif chargé d'étudier les questions relatives à la mise en place et au fonctionnement de la future usine de compostage qui sera construite sur le boulevard Saint-Jean-Baptiste, à l'angle de l'autoroute 40.

Madame Rouleau invite les organismes de l'arrondissement à soumettre des projets de quartiers dans le cadre des festivités entourant le 375^e anniversaire de la fondation de la Ville de Montréal.

Madame Rouleau invite les citoyens intéressés à participer à la 37^e édition du concours de photos organisé par le Centre d'histoire de Montréal.

Madame Rouleau mentionne que l'arrondissement a reçu deux distinctions lors des dernières Assises de l'UMQ, relativement à sa participation au Défi Santé 5/30.

Madame Rouleau désire offrir, au nom du conseil et les résidents de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, ses condoléances à la famille de monsieur Jacques Parizeau, décédé le 1^{er} juin 2015.

Madame Rouleau désire souhaiter une bonne fête à tous les papas de l'arrondissement.

CA15 30 06 0139

ADOPTION - ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

appuyé par monsieur le conseiller Manuel Guedes

et unanimement résolu :

QUE l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 2 juin 2015 soit adopté tel que soumis.

ADOPTÉ

10.02

CA15 30 06 0140

RATIFICATION - PROCÈS-VERBAUX

Il est proposé par madame la conseillère Suzanne Décarie

appuyé par monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

et unanimement résolu :

DE ratifier le procès-verbal du conseil d'arrondissement de la séance ordinaire tenue le 5 mai 2015 ainsi que du procès-verbal de correction daté du 13 mai 2015.

ADOPTÉ

10.03

PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

Deux commentaires concernant l'implantation d'une tarification aux non-résidents de Montréal, relativement à l'utilisation de la rampe de mise à l'eau de Pointe-aux-Trembles.

Deux questions concernant l'horaire et le fonctionnement de l'accès à la rampe de mise à l'eau à Pointe-aux-Trembles, une fois la tarification en vigueur.

Plainte concernant l'entretien des terrains de soccer et le non-accès aux bâtiments de service.

Plainte concernant la vitesse excessive sur le boulevard Saint-Jean-Baptiste et concernant le vandalisme, la propreté et le flânage à la Place du village.

Plainte concernant l'entretien du Parc nature de la Pointe-aux-Prairies.

Demande d'exemption de l'obligation de planter un arbre sur la cour avant de la résidence d'une citoyenne.

Plainte concernant le dépôt hâtif de sac d'ordures par un citoyen et plainte concernant le délai d'intervention à la suite d'une plainte logée à la Ville.

Demande d'installation de bornes de réduction de vitesse sur la 52^e rue.

PÉRIODE DE COMMENTAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL

Les élus profitent de l'occasion pour exprimer leurs vœux à l'occasion de la fête des Pères, le 21 juin prochain.

Monsieur le conseiller Gilles Déziel désire féliciter tous les citoyens qui ont participé au Défi 5/30 et pour lequel, l'arrondissement a reçu deux distinctions à l'occasion des dernières Assises de l'UMQ.

Monsieur le conseiller Manuel Guedes invite les citoyens à demeurer actifs et pratiquer des activités physiques afin de se maintenir en forme. Il invite aussi les riverains à participer à la prochaine corvée de nettoyage des berges qui se tiendra le 12 juin prochain dans les deux secteurs de l'arrondissement.

Monsieur le conseiller Giovanni Rapanà désire souligner la Fête nationale de l'Italie, le 2 juin 2015. Il souhaite aussi commémorer la participation des soldats canadiens lors de la Deuxième Guerre mondiale (1939-1945).

Madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine désire souhaiter une bonne fête à toute la communauté italienne de Montréal. Elle invite aussi les familles à participer à la Fête familiale organisée par 123 Go! le 6 juin prochain au parc Dollard-Morin. Elle rappelle aussi la tenue des cueillettes de résidus verts, les 3, 10 et 17 juin prochains. Elle invite enfin les propriétaires à participer au concours annuel d'embellissement de leur façade de maison.

Madame la conseillère Suzanne Décarie invite la population à participer à l'assemblée publique de consultation concernant le projet de revitalisation de la rue Sherbrooke. Cette consultation se tiendra le 8 juin prochain à 18 h 30 à la Maison de la culture de Pointe-aux-Trembles.

Monsieur le conseiller Richard Guay désire souhaiter lui aussi une bonne fête à toute la communauté italienne de Montréal. Il invite aussi les propriétaires à participer en grand nombre au programme *Un arbre pour mon quartier*.

DÉPÔT DE DOCUMENTS

Dépôt d'une pétition demandant l'installation d'afficheurs de vitesse et de ralentisseurs sur la 8^e avenue, dans sa portion située entre la rue Ontario et De Montigny. La pétition demande aussi la réduction de la vitesse de circulation à 30 km/h.

Dépôt d'une pétition demandant une attention immédiate pour régler le problème de sécurité aux coins des rues Forsyth et Robert-Chevalier.

Dépôt d'une pétition contre le projet de bouclage des 40^e et 41^e Avenues et commentaire à ce sujet.

CA15 30 06 0141

ADOPTION - PLAN BLEU VERT RÉVISÉ - VISION DE L'ARRONDISSEMENT DE RIVIÈRE-DES- PRAIRIES-POINTE-AUX-TREMBLES - MISE EN VALEUR DES BERGES

Il est proposé par madame la mairesse Chantal Rouleau

appuyé par madame la conseillère Suzanne Décarie

et unanimement résolu :

D'adopter le Plan bleu vert révisé exprimant la vision de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles sur la mise en valeur des berges.

ADOPTÉ

12.01 1151163015

CA15 30 06 0142

APPROBATION - DÉPÔTS - PROGRAMME DE FINANCEMENT MUNICIPAL MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS - MONTRÉAL 2015-2017 - SERVICE DE LA DIVERSITÉ SOCIALE ET DES SPORTS

Il est proposé par madame la conseillère Suzanne Décarie

appuyé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

et unanimement résolu :

D'approuver des dépôts de projets dans le cadre du Programme de financement municipal « Municipalité amie des aînés - Montréal 2015-2017 » pour l'année 2015 auprès du Service de la diversité sociale et des sports.

ADOPTÉ

12.02 1153163002

CA15 30 06 0143

AUTORISATION - DÉPENSE - OCTROI - CONTRAT - EXCAVATION A.M. LTÉE - TRAVAUX DE RÉFECTION DE TROTTOIRS ET DE BORDURES SUR DIVERSES RUES DE L'ARRONDISSEMENT DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES-POINTE-AUX-TREMBLES - APPEL D'OFFRES PUBLIC NUMÉRO RP-ING15-03

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Guay

appuyé par monsieur le conseiller Manuel Guedes

et unanimement résolu :

D'autoriser une dépense de 632 879,86 \$ taxes et incidences incluses, pour des travaux de réfection de trottoirs et de bordures sur diverses rues de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles;

D'octroyer, pour ce faire, un contrat à la compagnie Excavation A.M. Ltée au montant de 614 879,86 \$ taxes incluses, conformément aux documents de la soumission publique déposée numéro RP-ING15-03 (11 soumissionnaires).

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera assumée à 100 % par l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles.

ADOPTÉ

20.01 1152726014

CA15 30 06 0144

La mairesse Chantal Rouleau divulgue son intérêt et s'abstient de voter.

ÉTABLISSEMENT - DEUX MARCHÉS PUBLICS - QUARTIERS DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES ET POINTE-AUX-TREMBLES - ORDONNANCES - APPROBATION - CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE L'ARRONDISSEMENT DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES-POINTE-AUX-TREMBLES - OCTROI - CONTRIBUTION FINANCIÈRE

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

appuyé par monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

et unanimement résolu :

D'autoriser l'établissement de deux marchés publics dans l'arrondissement, dans chacun des quartiers, soit un dans Pointe-aux-Trembles et l'autre dans Rivière-des-Prairies et y autoriser l'occupation du domaine public;

D'édicter, en vertu du Règlement sur les marchés publics (R.R.V.M., chapitre M-2, article 13, paragraphe 1° et 4°) l'ordonnance numéro OCA15-(M-2)-001 jointe à la présente, permettant l'établissement d'un marché public dans les quartiers de Pointe-aux-Trembles et Rivière-des-Prairies sur les sites, aux dates et aux heures identifiés dans ladite ordonnance;

D'édicter, en vertu du Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3, article 20), l'ordonnance numéro OCA15-(B-3)-003 jointe à la présente, permettant le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur sur les sites, aux dates et aux heures identifiés dans ladite ordonnance;

D'édicter, en vertu du Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public (R.R.V.M., chapitre P-1, article 8), l'ordonnance numéro OCA15-(P-1)-002 jointe à la présente, permettant de vendre des articles promotionnels reliés à cet événement, de la nourriture et des boissons alcooliques ou non, ainsi que de consommer des boissons alcooliques sur les sites, aux dates et aux heures identifiés dans ladite ordonnance;

D'édicter, en vertu du Règlement de zonage de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles (RCA09-Z01, tel qu'amendé (article 315), l'ordonnance numéro OCA15-(RCA09-Z01)-002 jointe à la présente, permettant l'installation de bannières et de fanions portant le nom de l'événement et des partenaires sur les sites, aux dates et aux heures identifiés dans ladite ordonnance;

D'approuver la convention entre l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles et l'organisme « Marchés publics de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles », pour la tenue de deux marchés publics pour l'année 2015 sur le territoire de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles;

D'octroyer une contribution financière de 50 000 \$ taxes incluses, à cet organisme pour l'année 2015;

D'opérer la compensation du montant total lors du premier versement de cette contribution, conformément à la résolution CA14 30 12 0444, adoptée le 8 décembre 2014;

D'autoriser un virement de crédit de 25 000 \$;

D'approuver un soutien immobilier d'une valeur locative de 11 601 \$;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera assumée à 100 % par l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles;

D'autoriser le directeur de la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social ou son représentant, à signer le permis « Autorisation de présentation d'un événement sur le domaine public ».

ADOPTÉ

20.02 1152971001

Madame Chantal Rouleau, mairesse de l'arrondissement, revient à la table des délibérations.

CA15 30 06 0145

AUTORISATION - DÉPENSE - OCTROI - CONTRAT - LOCATION DE CAMIONS EXCELLENCE PACLEASE, DIVISION DE CAMIONS EXCELLENCE PETERBILT INC. - ACQUISITION - CAMION TASSEUR DE 20 VERGES CUBES AVEC MOTEUR FONCTIONNANT AU GAZ NATUREL - APPEL D'OFFRES PUBLIQUE NUMÉRO 15-14289

Il est proposé par madame la mairesse Chantal Rouleau

appuyé par monsieur le conseiller Manuel Guedes

et unanimement résolu :

D'autoriser une dépense de 333 113, 36 \$ taxes incluses, pour l'achat d'un camion tasseur de 20 Verges cubes avec moteur fonctionnant au gaz naturel.

D'octroyer à la compagnie Location de camions Excellence Paclease, Division de camions Excellence Peterbilt inc., un contrat de 333 113,36 \$ taxes incluses, pour l'acquisition d'un camion tasseur de 20 Verges cubes avec moteur fonctionnant au gaz naturel.

D'imputer cette dépense telle que décrite au sommaire décisionnel. Cette dépense est assumée à 100 % par l'arrondissement.

ADOPTÉ

20.03 1151610001

CA15 30 06 0146

AUTORISATION - DÉPENSE - TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENTS GÉOMÉTRIQUES DE RUES ET DIVERS TRAVAUX D'ÉCLAIRAGE DANS L'ARRONDISSEMENT DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES-POINTE-AUX-TREMBLES - OCTROI - CONTRAT - LES CONSTRUCTIONS ET PAVAGE JESKAR INC. - APPEL D'OFFRES PUBLIC RP-ING15-02

Il est proposé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

appuyé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

et unanimement résolu :

D'autoriser une dépense de 2 118 553,71 \$ taxes incluses, pour des travaux de réaménagements géométriques de rues et divers travaux d'éclairage dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles;

D'octroyer un contrat à la compagnie Les constructions et pavage Jeskar inc. au montant de 1 813 258,50 \$, taxes incluses, conformément aux documents de la soumission publique déposée numéro RP-ING15-02 (6 soumissionnaires).

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera assumée à 16.29 % par la ville centre et à 83.71 % par l'arrondissement.

ADOPTÉ

20.04 1152726010

CA15 30 06 0147

OCTROI - CONTRIBUTION FINANCIÈRE - NON RÉCURRENTE - ÉQUIPE RDP - PROJET « TRAVAIL DE MILIEU À RIVIÈRE-DES-PRAIRIES » - PÉRIODE ESTIVALE 2015 - APPROBATION - CONVENTION - AFFECTATION -SURPLUS DE GESTION - APPROBATION - VIREMENT DE CRÉDIT

Il est proposé par madame la mairesse Chantal Rouleau

appuyé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

et unanimement résolu :

D'accorder une contribution financière de 20 000 \$ non récurrente, à l'organisme Équipe RDP pour le projet « Travail de milieu » pour la période estivale 2015;

D'approuver le projet de convention à cet effet;

D'autoriser l'affectation des surplus de gestion pour un montant de 20 000 \$;

D'autoriser le virement de crédit à cette fin.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera assumée à 100 % par l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles.

ADOPTÉ

20.05 1153163003

CA15 30 06 0148

OCTROI - QUATRE (4) CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES - DIVERS ORGANISMES - ÉCOLE SECONDAIRE DE POINTE-AUX-TREMBLES - FONDATION SAINT-JEAN-VIANNEY - ACTION SECOURS VIE D'ESPOIR - CLUB AQUATIQUE DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES

Il est proposé par monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

appuyé par madame la conseillère Suzanne Décarie

et unanimement résolu :

D'octroyer une contribution financière de 150 \$ à la Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île (École secondaire de Pointe-aux-Trembles), pour l'organisation de deux soirées gala de reconnaissance pour la persévérance scolaire;

D'octroyer une contribution financière de 200 \$ à la Fondation Saint-Jean-Vianney, pour l'organisation d'un événement de financement;

D'octroyer une contribution financière de 500 \$ à l'organisme Action Secours Vie d'Espoir, pour l'organisation d'un magasin-partage lors de la rentrée scolaire;

D'octroyer une contribution financière de 500 \$ au Club aquatique de Rivière-des-Prairies, pour l'organisation d'un triathlon urbain;

D'imputer ces dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense est assumée à 100 % par l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles.

ADOPTÉ

30.01 1156951004

CA15 30 06 0149

DÉPÔT - PROCÈS-VERBAL - COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Guay

appuyé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

et unanimement résolu :

DE prendre acte du dépôt du procès-verbal du comité consultatif d'urbanisme de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles pour la séance du 10 avril 2015.

ADOPTÉ

30.02

CA15 30 06 0150

AUTORISATION - DÉPENSE - OCTROI - DEUX CONTRATS - MONTRÉAL CHRYSLER DODGE JEEP (LASALLE) - ACQUISITION - CAMIONNETTE RAM 2500 ST 2015 - ENTENTE-CADRE NUMÉRO 706439 (CG15 0029) - CONTRAT DE GRÉ À GRÉ - ACHAT - CHASSE-NEIGE ET D'UN MONTE-CHARGE ÉLECTRO-HYDRAULIQUE

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Guay

appuyé par madame la conseillère Suzanne Décarie

et unanimement résolu :

D'autoriser un dépense totale de 58 109,12 \$ taxes incluses pour l'acquisition d'une camionnette RAM 2500 ST 2015, conformément à l'entente-cadre (CG15 0029) intervenue entre la Ville de Montréal et Montréal Dodge Jeep (LaSalle) et pour l'achat d'un chasse-neige et d'un monte-charge électro-hydraulique;

D'octroyer, pour ce faire, un contrat à la compagnie Montréal Chrysler Dodge Jeep (LaSalle) au montant de 40 232,19 \$ taxes incluses;

D'octroyer, pour ce faire, un contrat de gré à gré à la compagnie Montréal Chrysler Dodge Jeep (LaSalle) pour l'achat d'un chasse-neige et d'un monte-charge électro-hydraulique pour une somme maximale de 17 876,93 \$, taxes incluses.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense est assumée par l'arrondissement à 100 %.

ADOPTÉ

30.03 1151163012

CA15 30 06 0151

FERMETURE - RÈGLEMENTS D'EMPRUNT RCA06-E016, RCA07-E021, RCA10-E071, RCA11-E076

ATTENDU QUE l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, de la Ville de Montréal, a entièrement réalisé l'objet des règlements dont la liste apparaît en annexe, selon ce qui y était prévu;

ATTENDU QU'une partie de ces règlements a été financée de façon permanente;

ATTENDU QUE le financement de ces soldes n'est pas requis et que ces soldes ne devraient plus apparaître dans les registres du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT);

ATTENDU QU'il y a lieu, à cette fin, de modifier les règlements d'emprunt identifiés en annexe pour ajuster les montants de la dépense et de l'emprunt et, s'il y a lieu, approprier une subvention ou une somme provenant du fonds général de la Ville de Montréal.

Il est proposé par monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

appuyé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

et unanimement résolu :

QUE l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, de la Ville de Montréal, modifie les règlements identifiés à l'annexe de la façon suivante :

1. par le remplacement des montants de la dépense ou de l'emprunt par les montants indiqués sous les colonnes « nouveau montant de la dépense » et « nouveau montant de l'emprunt » de l'annexe;

QUE l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles informe le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire que le pouvoir d'emprunt des règlements identifiés à l'annexe ne sera pas utilisé en totalité en raison des modifications apportées à ces règlements par la présente résolution et, le cas échéant, des quotes-parts versées par les promoteurs ou des sommes reçues des contribuables en un seul versement pour le paiement de leur part en capital. Les montants de ces appropriations apparaissent sous les colonnes « Promoteurs » et « Paiement comptant » de l'annexe.

QUE l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles demande au Ministère d'annuler dans ses registres les soldes résiduels mentionnés à l'annexe.

QU'une copie certifiée conforme de la présente résolution soit transmise au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

ADOPTÉ

30.04 1150448010

CA15 30 06 0152

DÉPÔT - RÉSULTATS FINANCIERS - POLITIQUE D'ATTRIBUTION, D'UTILISATION ET DE RENFLOUEMENT DES SURPLUS DÉGAGÉS DE L'EXERCICE FINANCIER 2014 - AFFECTATION - SURPLUS DE GESTION - PLAN DE REMBOURSEMENT - DÉFICIT CUMULÉ DE L'ARRONDISSEMENT - RÉSOLUTION CA14 30 06 0193

CONSIDÉRANT QUE l'adoption par le conseil municipal le 28 avril 2015, d'une politique d'attribution, d'utilisation et de renfloement des surplus de gestion dégagés de l'exercice financier 2014 de la ville de Montréal;

CONSIDÉRANT QUE dans cette politique, il est prévu le comblement du déficit cumulé au 31 décembre 2014, en fonction du plan de remboursement adopté par le conseil d'arrondissement (CA14 30 06 0193);

CONSIDÉRANT QUE les surplus de gestion de l'arrondissement Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles totalisent 5 133 852,32 \$ pour l'exercice financier 2014;

CONSIDÉRANT QUE suite à l'adoption de la résolution CM15 0550, le service des finances a procédé au prélèvement de 1 424 200 \$ soit la première tranche du plan de remboursement de la dette cumulée de l'arrondissement réduisant d'autant le montant à affecter aux réserves de l'arrondissement.

Il est proposé par madame la mairesse Chantal Rouleau

appuyé par monsieur le conseiller Richard Guay

et unanimement résolu :

D'approuver l'affectation d'une somme de 3 208 552,32 \$ à la réserve dédiée à la stabilisation du coût du déneigement et de 501 100 \$ à la réserve dédiée à la stabilisation des coûts de santé et sécurité au travail, conformément à la politique d'attribution, d'utilisation et de renfloement des surplus de gestion de 2014;

DE prévoir l'utilisation de ces réserves conformément aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs en vigueur;

DE procéder à la ventilation des surplus de 2014, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉ

30.05 1150448002

CA15 30 06 0153

PRÉSENTATION - RÉSULTATS FINANCIERS AU 31 MARS 2015 PROJETÉS AU 31 DÉCEMBRE 2015 ÉTAT DES REVENUS ET DES DÉPENSES RÉELS AU 31 MARS 2015

Il est proposé par madame la mairesse Chantal Rouleau

appuyé par monsieur le conseiller Richard Guay

et unanimement résolu :

DE prendre connaissance de l'état des revenus et dépenses de l'arrondissement au 31 mars 2015.

DE prendre connaissance de l'état des revenus et dépenses réels de l'arrondissement au 31 mars 2015 comparé au 31 mars 2014.

ADOPTÉ

30.06 1150448001

CA15 30 06 0154

ACCUSÉ RÉCEPTION - RAPPORTS DE DÉCISIONS DÉLÉGUÉES - MOUVEMENTS DE PERSONNEL - DÉPÔT DES VIREMENTS DE CRÉDITS ENTRE ACTIVITÉS - DÉPÔT DE LA LISTE DES TRANSACTIONS SANS BON DE COMMANDE

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

appuyé par monsieur le conseiller Richard Guay

et unanimement résolu :

D'accuser réception des rapports de décisions déléguées de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles en matière de mouvements de personnel pour la période du mois d'avril 2015 et en matière de ressources financières pour la période du 28 mars au 1^{er} mai 2015, du dépôt des virements de crédits entre activités, pour la période du mois d'avril 2015 ainsi que du dépôt de la liste des transactions sans bon de commande effectuées pour la période du mois d'avril 2015.

ADOPTÉ

30.07 1154230004

CA15 30 06 0155

PARTICIPATION - DEUX (2) ÉLUS - JOURNÉE DES ÉLUS - 16E CONFÉRENCE ANNUELLE DU LOISIR MUNICIPAL - AUTORISATION - DÉPENSE

Il est proposé par madame la conseillère Suzanne Décarie

appuyé par monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

et unanimement résolu :

DE mandater les conseillers d'arrondissement Gilles Déziel et Manuel Guedes à représenter l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles à la « Journée des élus » organisée dans le cadre de la 16^e Conférence annuelle du loisirs municipal, qui se tiendra le jeudi, 8 octobre 2015, à Gatineau;

D'autoriser une dépense totale de 530 \$, plus les taxes applicables, correspondant au coût total d'inscription à cet événement ainsi que l'hébergement nécessaire;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense est assumée à 100 % par l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles.

ADOPTÉ

30.08 1156951003

CA15 30 06 0156

RATIFICATION - PRISE EN CHARGE - ACTIVITÉS D'ENTRETIEN - BIBLIOTHÈQUE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES - SERVICE DE LA GESTION ET DE LA PLANIFICATION IMMOBILIÈRE - AUTORISATION - DÉPENSE - AUTORISATION -VIREMENT DE CRÉDIT

Il est proposé par monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

appuyé par monsieur le conseiller Manuel Guedes

et unanimement résolu :

DE ratifier la prise en charge des activités d'entretien de la bibliothèque Rivière-des-Prairies par le Service de la gestion et de la planification immobilière;

D'autoriser une dépense au montant annuel de 139 749 \$;

D'autoriser le virement de crédit à cet effet;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera assumée à 100 % par l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles.

ADOPTÉ

30.09 1151502001

CA15 30 06 0157

AUTORISATION - DÉPENSE - BUDGET 2015 - IMPLANTATION - SERVICE DE SURVEILLANCE – 12 PARCS DE L'ARRONDISSEMENT - AUTORISATION - VIREMENT DE CRÉDIT -SIGNATURE - CONTRAT - OMNI SÉCURITÉ

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

appuyé par monsieur le conseiller Manuel Guedes

et unanimement résolu :

D'autoriser une dépense de 38 224,20 \$ au budget 2015 de l'arrondissement, pour l'implantation d'un service de surveillance dans 12 parcs de l'arrondissement ainsi que la signature du contrat avec la firme Omni sécurité.

D'autoriser un virement de crédit à cette fin.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera assumée à 100 % par l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles.

ADOPTÉ

30.10 1151346002

40.01 VACANT

CA15 30 06 0158

ADOPTION - PREMIER PROJET - RÉSOLUTION NUMÉRO PP-102

Il est proposé par monsieur le conseiller Manuel Guedes

appuyé par madame la conseillère Suzanne Décarie

et unanimement résolu :

D'adopter le premier projet de la résolution numéro PP-102 intitulée « Projet particulier visant à autoriser l'occupation à des fins de "restaurant" un bâtiment mixte, situé aux 12123-12129, rue victoria, sur le lot 1 260 557 - District de Pointe-aux-Trembles ».

QUE ce projet de résolution soit soumis, conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, à une assemblée publique de consultation le 17 juin 2015, à 18 h 30, au Centre Roussin situé au 12125, Notre-Dame, salle 108, Montréal.

ADOPTÉ

40.02 1156425005

CA15 30 06 0159

DÉPÔT - PROCÈS-VERBAL - ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION - RÉOLUTION NUMÉRO PP-101

Il est proposé par monsieur le conseiller Manuel Guedes

appuyé par monsieur le conseiller Richard Guay

et unanimement résolu :

DE prendre acte du dépôt du procès-verbal de l'assemblée publique de consultation tenue le mercredi 20 mai 2015 relativement à la résolution numéro PP-101 intitulée « Projet particulier visant à permettre l'occupation aux fins de l'usage " entrepreneur et matériaux de construction " (excavation, paysagiste, électricité et plomberie) prévu au 11 731, avenue Lucien-Gendron, sur le lot 1 076 372 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal - District de la Pointe-aux-Prairies ».

ADOPTÉ

40.03

CA15 30 06 0160

ADOPTION - SECOND PROJET - RÉOLUTION NUMÉRO PP-101

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

appuyé par madame la conseillère Suzanne Décarie

et unanimement résolu :

D'adopter le second projet de la résolution numéro PP-101 intitulée « Projet particulier visant à permettre l'occupation aux fins de l'usage " entrepreneur et matériaux de construction " (excavation, paysagiste, électricité et plomberie) prévu au 11 731, avenue Lucien-Gendron, sur le lot 1 076 372 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal - District de La Pointe-aux-Prairies ».

ADOPTÉ

40.04 1156425004

CA15 30 06 0161

ADOPTION - RÈGLEMENT NUMÉRO RCA15-30068

VU l'article 130 de la Charte de la Ville de Montréal (L.R.Q., chapitre C-11.4);

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 5 mai 2015;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil d'arrondissement déclarent avoir lu ce projet de règlement et déclarent renoncer à sa lecture;

Il est proposé par madame la mairesse Chantal Rouleau

appuyé par monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

et unanimement résolu :

D'adopter le Règlement numéro RCA15-30068 intitulé « Règlement interdisant l'utilisation de la cigarette électronique dans les édifices municipaux et les installations sportives extérieures sous la juridiction de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles ».

ADOPTÉ

40.05 1151346001

CA15 30 06 0162

ADOPTION AVEC MODIFICATION - RÈGLEMENT RCA14-30067-1

CONSIDÉRANT l'article 145 de la Charte de la Ville de Montréal;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion du présent règlement a été donné à la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 5 mai 2015;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil d'arrondissement déclarent avoir lu ce projet de règlement et déclarent renoncer à sa lecture;

Il est proposé par madame la mairesse Chantal Rouleau

appuyé par madame la conseillère Suzanne Décarie

et unanimement résolu :

D'adopter, avec modification, le règlement RCA14-30067-1 intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur les tarifs de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles (exercice financier 2015) (RCA14-30067) ».

ADOPTÉ

40.06 1154860008

CA15 30 06 0163

PIIA - 12700, RUE DE MONTIGNY

Considérant la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme lors de la séance du 8 mai 2015;

Il est proposé par madame la conseillère Suzanne Décarie

appuyé par monsieur le conseiller Richard Guay

et unanimement résolu :

D'approuver, la demande d'approbation des plans relatifs à l'architecture et aux matériaux (structure en aluminium anodisé et toiture en verre clair) visés par l'ajout de toits sur les balcons du 4^e étage du bâtiment situé au 12700, rue De Montigny, sur le lot 3 119 093 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, dans le district de Pointe-aux-Trembles, le tout, tel que présenté sur les plans préparés par la firme Rayside / Labossière architectes, numérotés 1, 2 et 3, estampillés par la Direction du développement du territoire et études techniques, en date du 23 avril 2015.

ADOPTÉ

40.07 1153077002

CA15 30 06 0164

PIIA - AMENDEMENT - RÉSOLUTION CA08 30 11 0479 - LOT 4 286 687

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Guay

appuyé par monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

et unanimement résolu :

D'amender la résolution numéro CA08 30 11 0479 adoptée par le conseil d'arrondissement le 4 novembre 2008, ainsi que tous les amendements apportés à cette résolution par la suite, afin d'approuver, dans le cadre de la procédure sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale

(PIIA) conformément à l'article 28 de la section 3 du Règlement sur les PIIA de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles (RCA09-PIIA01), les plans relatifs à l'architecture d'un nouveau modèle, aux matériaux de parement extérieur, à l'implantation et à l'aménagement du terrain, pour la construction d'un bâtiment résidentiel unifamilial projeté sur le lot 4 286 687 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, situé au 11233, rue Claude-Mathias-Fanef, dans la phase IV du projet résidentiel Faubourg de la Pointe-aux-Prairies, dans le district de La Pointe-aux-Prairies.

Le tout, tel qu'illustré sur l'élévation déposée et estampillée par la Direction du développement du territoire et études techniques, en date du 4 mai 2015, de même que sur le plan *projet d'implantation d'une maison pour demande de permis* préparé par l'arpenteur-géomètre, monsieur Jean Lamarche, en date du 1^{er} avril 2015, minute 28040, de même que sur le plan d'aménagement et la photo des matériaux déposés et estampillés par la Direction du développement du territoire et études techniques, en date du 4 mai 2015;

Les matériaux et les couleurs retenus sont les mêmes que ceux déjà en vigueur, soit l'agencement 109V qui fait partie du tableau des harmonies établies pour la phase IV. Le requérant souhaite toutefois ajouter la pierre *Permacon Lafitte de couleur beige margeau*. Toutefois, sur approbation de la Direction du développement du territoire et études techniques, des matériaux et des couleurs équivalents, ainsi que des matériaux de qualité supérieure peuvent être utilisés.

ADOPTÉ

40.08 1153469009

CA15 30 06 0165

ÉDICTION - ORDONNANCE NUMÉRO OCA15-(B-3)-002 - 3650, BOULEVARD DE LA ROUSSELIÈRE, - FÊTE RELIGIEUSE

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

appuyé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

et unanimement résolu :

D'édicter l'ordonnance numéro OCA15-(B-3)-002, en vertu du Règlement sur le bruit (R.R.V.M., c. B-3, article 20), visant l'autorisation du bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur, exceptionnellement permis sur le site du 3650, boulevard de La Rousselière, lors d'une fête religieuse tenue le 9 août 2015, de 9 h à 18 h.

ADOPTÉ

40.09 1153971001

CA15 30 06 0166

ÉDICTION - ORDONNANCE NUMÉRO OCA15-(C-4.1)-003 - INSTALLATION D'UNE ZONE DE DÉBARCADÈRE - PERSONNES HANDICAPÉES - 16150, RUE BELLERIVE

Il est proposé par madame la conseillère Suzanne Décarie

appuyé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

et unanimement résolu :

D'édicter, par l'ordonnance OCA15-(C-4.1)-003, en vertu du Règlement sur la circulation et le stationnement (R.R.V.M. c. C-4.1), l'installation d'une signalisation délimitant une zone de débarcadère réservé pour personnes handicapées d'une longueur de 3 mètres face au 16150, rue Bellerive.

DE conserver en place autre signalisation existante.

ADOPTÉ

40.10 1155853001

CA15 30 06 0167

NOMINATION - MEMBRE - COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME DE L'ARRONDISSEMENT DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES-POINTE-AUX-TREMBLES

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Guay

appuyé par monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

et unanimement résolu :

DE nommer, madame Maria Di Lena, citoyenne de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, membre citoyen au sein du comité consultatif d'urbanisme (CCU), pour une période de deux (2) ans à compter du 7 juin 2015.

ADOPTÉ

51.01 1151528003

CA15 30 06 0168

EMPIÈTEMENT - PROPRIÉTÉ - 16275, RUE BUREAU - DEMANDE - SERVICE - GESTION - PLANIFICATION IMMOBILIÈRE

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Guay

appuyé par monsieur le conseiller Manuel Guedes

et unanimement résolu :

D'affirmer la volonté de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles de régulariser la situation d'empiètement qui affecte la propriété résidentielle située au 16275, rue Bureau;

QU'une demande soit faite au Service de la gestion de la planification immobilière afin que cette situation soit corrigée dans le but de clarifier les titres de propriété.

ADOPTÉ

60.01 1152471002

CA15 30 06 0169

DÉPÔT - DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES MODIFIÉE - ANNÉE 2015 - CONSEILLÈRE D'ARRONDISSEMENT - DISTRICT DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES

Il est proposé par madame la mairesse Chantal Rouleau

appuyé par madame la conseillère Suzanne Décarie

et unanimement résolu :

DE prendre acte du dépôt de la déclaration des intérêts pécuniaires modifiée, pour l'année 2015, de la conseillère d'arrondissement, madame Nathalie Pierre-Antoine.

ADOPTÉ

60.02 1154860009

CA15 30 06 0170

LEVÉE - SÉANCE

À 21 h 07

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

appuyé par monsieur le conseiller Manuel Guedes

et unanimement résolu :

QUE la présente séance soit levée.

ADOPTÉ

70.01

M^e Alain R. Roy, LL.M., OMA
Secrétaire d'arrondissement

Je donne mon assentiment et j'appose ma signature aux résolutions contenues dans ce procès-verbal.

Chantal Rouleau
Mairesse d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 7 juillet 2015.

Chantal Rouleau
Mairesse d'arrondissement

M^e Alain R. Roy, LL.M., OMA
Secrétaire d'arrondissement